

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

—  
*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

—  
Sous-direction des compétences

—  
Bureau de la formation

---

**Décision n° 76232 du 21 juillet 2011  
relative à l'attribution du diplôme technique de la gendarmerie**

NOR : IOCJ1119895S

Le sous-directeur des compétences,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 18 mars 1980 modifié portant organisation de l'enseignement militaire supérieur du premier degré ;

Vu l'instruction n° 110444/DEF/GEND/RH/RF/FORM du 21 juillet 2006,

Décide :

Le diplôme technique de la gendarmerie est attribué à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 aux officiers dont le nom suit :

Infante Éric	Nigend : 170 250
Rémy Philippe	Nigend : 164 548
Wagner Frédéric	Nigend : 193 724
Dezeure Thierry	Nigend : 205 966
Payet Jean-Marc	Nigend : 152 372

Fait le 21 juillet 2011.

*Le général,  
sous-directeur des compétences,*  
**B. CAVALLIER**